

LES SPECTACLES

Le Monde - 8 Sept. 49

BOURRASQUE A LA COMEDIE-FRANCAISE

III

Au jour de clore cette enquête (1) sur la situation du Théâtre-Français, nous nous excusons auprès de nos lecteurs de ce qu'elle présente d'inachevé, d'interrompt et d'insuffisant. Heureux si ces débats ont pu projeter quelque clarté sur l'architecture complexe d'un édifice qui nous est cher, nous justifierions aujourd'hui aux conclusions du rapport officiel de M. Dux et aux points de vue de M. Fabre, de Mme Dussonne et de M. Vaudoyer, Paris de M. Paul Abram, directeur de l'Odéon, et celui de M. Jean Meyer, sociétaire en exercice, avant de dégager quelques réflexions de ces divers entretiens. D'autre part, rien de ce qui intéresse la pensée ne le laissant indifférent, M. André Gide, qui vient d'adapter Antoine et Cléopâtre à la Comédie-Française, a bien voulu nous faire part de son sentiment.

Une déclaration de M. André Gide

« Je réalisais en vous attendant, nous dit l'illustre écrivain, cet écrit si remarquable de Paul Valéry : *Regardis sur le monde actuel*, et, tout inopinément mais fort à propos, je fus retenu par cette phrase :

- « Des fondations comme l'Académie française, des institutions comme la Comédie-Française et quelques autres, sont bien, chacune dans sa nature et sa fonction, des productions nationales spécifiques, dont l'essence est de renforcer et de consacrer, et en somme de représenter à la France même, sa puissance et volontaire unité. »

Ce mot d'unité m'a frappé et toute cette longue phrase fait comprendre mieux ce que je ne percevais que confusément, c'est combien l'existence de la « Maison de Molière » et son bon état de santé restent importants pour chacun de nous, et non point seulement pour ceux que l'on appelle aujourd'hui les « intellectuels ». Cet état de bonne santé ne saurait être obtenu et maintenu certes qu'avec l'assentiment des gouvernants d'une part, mais à la fois grâce à la satisfaction de tous ceux que l'on a nommés « sociétaires » de la Maison.

Quant à un avis sur les revendications, et légitimes en apparence, qui opposent aujourd'hui les uns et les autres, je n'en ai point et ne cherche pas d'en avoir. Mais, dans ce même livre de Valéry, une autre phrase me rassurait, si tant est que je fusse inquiet sur l'heureux résultat des négociations :

- « On observe chez les Français, dit-il, une certaine indisciplinisme naturelle qui le cède toujours à l'évidence de la nécessité d'une discipline. »

A qui je ne puis rien ajouter qu'un ainst soit-il.

Le point de vue de M. Paul Abram

Directeur de l'Odéon, M. Paul Abram envisage au problème des rapports d'interdépendance entre le Conservatoire, l'Odéon et la Comédie-Française, la solution suivante :

Pour le Conservatoire, adhésion pure et simple aux lignes du rapport Dux. Pour l'Odéon, conservation d'une troupe capable de continuer son service de second Théâtre-Français, rajeuni constamment par l'apport annuel de lauréats du Conservatoire; affirmée par, pour certaines représentations, l'éclat exceptionnel de la présence d'un sociétaire.

Pour la Comédie, s'il est indispensable que la liberté de travailler au dehors soit donnée aux sociétaires quatre mois par an, ne pas fermer la Comédie pendant cette période, mais, en saison d'été, continuer à y jouer avec les sociétaires res-

tants, les pensionnaires et des comédiens venus de l'Odéon. Ceux-ci, choisis parmi les meilleurs, s'acquerraient auprès de leurs aînés; pendant toute la saison, le désir d'être jugés dignes des planches d'été de la Comédie ferait naître parmi eux une profitable émulation; enfin, les sociétaires, les connaissant mieux et les ayant jugés dans leur cadre, seraient plus aptes à connaître s'ils doivent, par la suite, les faire entrer dans leur compagnie.

On arriverait ainsi peu à peu à composer une remarquable troupe de comédiens nationaux qui, par son nombre comme pour sa qualité, permettrait des tournées nombreuses à l'étranger.

La façon de voir de M. Jean Meyer

M. Jean Meyer, sociétaire, pense que la crise actuelle ne peut être résolue que si l'on place sur leur véritable plan les rapports de l'Etat et de la Comédie-Française.

Les fois qu'il incombe au Théâtre-Français de représenter, tant en France qu'à l'étranger, les valeurs spirituelles et intellectuelles de notre pays, il s'ensuit nécessairement que l'Etat doit apporter à ceux qui sont chargés de cette mission l'aide matérielle et morale indispensable pour la mener dignement à bien. La subvention qu'il leur alloue n'a pas d'autre but; il n'y a donc pas lieu de la considérer comme un faveur.

L'essence même du Théâtre-Français détermine les conditions matérielles de son existence : que celles-ci deviennent précaires, celle-là s'en trouvera modifiée et ne pourra plus satisfaire à sa véritable raison d'être. Si l'on veut, au contraire, que la Comédie-Française puisse mener à bien la tâche qui lui est impartie, il faut a priori donner à ceux qui l'animent les moyens de le faire.

Ce qui ne reviendrait heureusement pas à assurer la fixité des bénéfices des sociétaires. La création artistique s'accommoda du risque. A la très médiocre sécurité de la situation actuelle des comédiens, M. Meyer préférerait les alternatives de gains ou de pertes qui découleraient du succès ou de l'échec des propres initiatives de la société.

Aussi bien serait-ce en définitive rétrograder sur la question que de la limiter au problème de la concurrence cinématographique (à ce sujet, il ne paraît pas impossible à Jean Meyer que la Comédie puisse, elle-même, produire quelques films, et non pas du théâtre filmé, malgré les difficultés que soulèverait l'exécution d'un tel projet). Des films qui ont aura redonné aux comédiens français le goût de leur mission par le libre exercice de leur art, aussitôt qu'ils pourront s'intéresser à cet art comme à leur propre création, l'essentiel sera fait.

D'autre part, dirigeant le centre de formation professionnelle du spectacle, M. Jean Meyer s'intéresse vivement à l'éducation dramatique; à ce titre, il s'associe au souhait de M. Jean-Louis Barault concernant la création d'un Conservatoire national où choisir, après deux ans d'étude, les meilleurs sujets, admis, alors, à la formation classique d'un Conservatoire rattaché au Théâtre-Français. Projet qui ne peut que rallier les suffrages de tous les jeunes vaillamment épris d'art dramatique, car à leurs yeux la Comédie-Française n'a rien perdu de sa grandeur et de son prestige; c'est qu'aussi il y stagne dans les larges coulisses tapissées de pourpre une émotion particulière, l'air qu'on y respire n'y est pas d'une densité commune et la musique des mots qui, par-dessus la rampe, atteignent un public choisi y rend un incomparable son, y trouve un unique écho.

Et l'Etat le sait bien qui possède une loge dans la salle, dès lors...

« Ou d'autres, combien plus autorisés, se sont contentés de suggérer, il paraîtrait vain d'affirmer son parti sous couleur de conclure. Mais enfin, nous pensons qu'il

ressort de cette enquête curieuse, volontairement limitée à l'examen de quelques points précis, quelques enseignements : la subvention du Français devra permettre à notre première scène nationale, comme à ceux qui l'animent, de maintenir la haute idée que nous avons de la noblesse de sa mission; l'importance même de cette mission, son urgence permanente, pour ainsi dire, interdissent d'en différer l'accomplissement pendant quatre mois de l'année. Né du souci d'assurer aux comédiens français la possibilité de saisir que leur théâtre ne peut actuellement leur procurer, ce projet de ferme-ture tomberait en désuétude au moment où ces acteurs trouveraient dans leur Maison ce qu'ils étaient tentés de chercher ailleurs.

Ceci fait, si, d'aventure, certains comédiens continuaient malgré tout de s'offrir à l'écran ou ailleurs un temps que leurs engagements consacraient au Français, rien d'autre qu'un procès ne les ferait plus à cette scène, sinon le souvenir, peut-être, quelque jour, enlaidi de mélancolie qu'ils garderaient de leur passage rue de Richelieu.

Pour indéfinissables qu'elles soient, les raisons de la crise actuelle ne doivent pas faire oublier le climat dans lequel celle-ci se félicité en avril dernier. Climat caractérisé, selon nous, par un manque d'autorité propre à de regrettables exactions de la part des comédiens, qui prirent de jour en jour l'avantage de libertés à l'égard d'un administrateur que personne ne les contraignait plus d'obéir. Nous n'en rendons aucunement responsable Pierre Dux, lequel, étant à la fois juge et partie, pouvait difficilement prendre comme administrateur des mesures auxquelles ses camarades et lui-même auraient dû souscrire, comme sociétaires. L'autorité d'un administrateur, outre les qualités psychologiques qu'elle requiert, réclame son impartialité et son indépendance.

Il ne suffira pas d'édicter et de réformer, encore faudra-t-il que réformes et édits trouvent une application fidèle, sans qu'il faille tenir compte de cas particuliers, toujours particuliers, propres à créer de fâcheux précédents qui, trouvant dans leur fréquence même une justification facile, entraînent à leur tour de nouvelles réformes nécessaires, toujours nécessaires.

Ceci posé, nous estimons que ce sera le rôle de l'administrateur d'établir le budget du Théâtre-Français dans l'esprit que nous définissons plus haut. Sans nul doute augmentée, la subvention de l'Etat, en sera le principal appoint. Le chiffre de cette subvention serait fonction des entreprises de la Société et varierait selon ses besoins.

La Comédie ne fermerait ses portes qu'un mois par an, pendant lequel les sociétaires pourraient agir comme bon leur semblerait. De même forgerait-ils libre usage des congés auxquels leur donne droit leur ancienneté dans la maison, et de ceux que l'administrateur jugerait opportuns de leur octroyer. Le reste du temps, ils devraient consacrer toute leur activité artistique au Français, certains qu'ils seraient d'y trouver la juste rémunération de leur talent et de leurs efforts.

Le Conservatoire d'art dramatique serait rattaché à la Comédie-Française, et n'y accéderait que les lauréats d'un examen de sortie d'un centre national de formation dramatique dont les études, moins classiques, s'étendraient sur deux années. Les élèves de ce Conservatoire jugés dignes de le faire préféreraient au Français leur nom dans rétrogradé; ainsi les y engageait-on à bon escient, plus tard, sachant ce dont ils seraient capables.

Indépendant de la Comédie, dans sa nature et sa fonction, la situation de l'Odéon en 1909 d'elle demeurerait inchangée, et ne pourrait faire l'objet que de réformes intérieures.

Quel sera l'avis de la commission chargée par le gouvernement de dénouer l'action, engagée au Théâtre-Français (l'inaction serait plus active), d'apaiser la bourrasque ? Nous le saurons bientôt.

Sans préjuger du résultat bénéfique de ses travaux, tout ne sera peut-être pas encore pour le mieux dans le meilleur des théâtres; mais, volontaire, au foyer, d'autre probablement plus les mêmes raisons de sourire.

HENRY MAGNAN

(1) Voir le « Monde » du 14 et du 25 août.